



.....

Référence du BOAMP : 12-79082

- Annonce publiée le 20 avril 2012 - BOAMP n° 78B, Annonce n° 236

## AVIS DE CONCOURS

Directive 2004/18/CE.

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

#### I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

Ville de Saint Jean de Braye, 43 rue de la Mairie B.P. 90009, à l'attention de le maire, F-45801 Saint-Jean-de-Braye.  
Tél. : (+33) 2 38 52 40 62. Fax : (+33) 2 38 52 41 21.

Adresse(s) internet :

*Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice :* <http://www.saintjeandebraye.fr>.

*Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :* Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

*Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :* Ville de Saint Jean de Braye : Service des Marchés, 174 rue Jean Zay B.P. 90009, F-45800 Saint-Jean-de-Braye. Tél. : (+33) 2 38 52 40 62. E-mail : [marches@ville-saintjeandebraye.fr](mailto:marches@ville-saintjeandebraye.fr). Fax : (+33) 2 38 52 41 21

*Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :* Ville de Saint Jean de Braye : Service des Marchés, 174 rue Jean Zay B.P. 90009, F-45801 Saint-Jean-de-Braye

*Adresses de l'autre pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice pour le compte duquel/de laquelle le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit*

#### I.2) *Type de pouvoir adjudicateur*

Autorité régionale ou locale.

#### I.3) *Activité principale*

Services généraux des administrations publiques.

#### I.4) *Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices*

### SECTION II : OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET

#### II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :*  
concours restreint de Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une piscine couverte communale.

II.1.2) *Description succincte :*

**les principales caractéristiques de cet équipement sont les suivantes :**

- **un bassin sportif de 6 lignes d'eau (25m x 15m) avec fond mobile partiel,**
- **un bassin petite enfance intérieur de conception attractive à vocation pédagogique et ludique,**
- **des vestiaires et sanitaires, des espaces adaptés au travail des professionnels (y compris espaces de rangements) ainsi que des espaces d'accueil adaptés aux différents publics, individuels ou collectifs,**
- **des gradins fixes**
- **réalisation d'un doublet géothermique sur nappe avec l'installation d'une pompe à chaleur.**

**Il est prévu une option panneaux photovoltaïques.**

**Localisation sur le site du Petit Bois à Saint Jean de Braye :**

**Terrain : 11000 mètres carrés environ**

**bâti (Shon) : 1659 mètres carrés environ**

**bâti (Shob) : 2043 mètres carrés environ**

**espaces extérieurs : 8957 mètres carrés environ.**

II.1.3) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*  
71210000.

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) *Critères de sélection des participants :*

- 1 - compétences de l'équipe : diplômes et agréments professionnels en cours de validité
- 2 - références : références de prestations déjà réalisées dans des domaines de qualité, d'importance et de complexité comparables à l'opération projetée. Références en matière de performance énergétique et éco-construction
- 3 - moyens : adéquation des moyens techniques et humains de l'équipe à la nature du projet à réaliser.

III.2) *Information relative à la profession*

*La participation est réservée à une profession particulière* oui.

### **SECTION IV : PROCEDURE**

IV.1) Type de concours  
restreint.

Nombre de participants envisagé :

*Nombre minimal* : 1 / nombre maximal : 3.

IV.2) *Noms des participants déjà sélectionnés :*

IV.3) *Critères d'évaluation des projets :*

IV.4) Renseignements d'ordre administratif

IV.4.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :*  
Concours piscine couverte.

IV.4.2) *Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :*  
21 mai 2012, à 12:00

*Documents payants :* non

IV.4.3) *Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :*  
21 mai 2012, à 12:00

IV.4.4) *Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.4.5) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :*  
Langue(s) officielle(s) de l'UE : français

IV.5) Récompenses et jury

IV.5.1) *Information sur les primes*

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: oui.

*Nombre et montant des primes à attribuer* au terme de l'appel public à candidatures, un nombre maximum de 3 candidats sera retenu pour remettre une offre.

Une prime de 19 000 EUR (H.T.) sera attribuée à chacun des trois candidats admis à concourir si les prestations demandées dans le règlement du concours sont remises dans les délais et sont jugées recevables par le jury de concours.

La prime versée au lauréat du concours sera considérée comme une avance sur les honoraires dus au titre du marché de maîtrise d'oeuvre.

IV.5.2) *Détail des paiements à verser à tous les participants :*

IV.5.3) *Contrats faisant suite au concours :*

IV.5.4) *Décision du jury :*

IV.5.5) *Noms des membres du jury sélectionnés :*

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

VI.1) *Information sur les fonds de l'Union européenne*

*Ce concours s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds de l'Union européenne :* non.

## VI.2) Informations complémentaires :

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.saintjeandebraye.fr>

Code Nuts Fr246

Délai d'exécution : 42 mois y compris garantie de parfait achèvement , à compter de la notification du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.les candidats auront à produire un dossier complet établi en langue française comprenant les pièces suivantes :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

1°) une partie numérotée 1 contenant, pour l'ensemble du groupement-candidat:

-une lettre de candidature : (formulaire Dc1 disponible sur le site [www.saintjeandebraye.fr](http://www.saintjeandebraye.fr)) avec identifications et signatures du mandataire et de tous les autres membres du groupement,

-une lettre de motivation (2 pages maximum) accompagnée d'une note exposant succinctement les modalités d'organisation proposées par le groupement pour son fonctionnement, sa coordination interne, l'exécution de la mission en phases d'étude puis en phase de réalisation pour répondre aux objectifs du projet et les procédures de suivi et de contrôle des coûts et performances énergétiques.

-un tableau de présentation de l'équipe (modèle imposé, fiche n° 1 téléchargeable sur le site [www.saintjeandebraye.fr](http://www.saintjeandebraye.fr))

-un tableau synthétique, établi par groupement, regroupant les 3 références les plus significatives (de moins de cinq ans) pour l'ensemble des membres selon le modèle imposé, fiche n° 2 téléchargeable sur le site [www.saintjeandebraye.fr](http://www.saintjeandebraye.fr))

Ce tableau sera complété par des éléments qui indiqueront la nature de la mission exécutée, les coordonnées du maître d'ouvrage et feront une description détaillée de l'ouvrage (montant, surfaces, date...) illustrée avec des photos. Une référence au moins concernera un bâtiment en éco-construction et énergétiquement performant.

Nota : seules seront prises en compte les opérations dont les travaux sont en cours de réalisation ou terminés.

-une affiche au format A2 pliée au format A4 dont le contenu est laissé à la libre expression des candidats mais qui reprendra les références (opérations réalisées ou en cours de travaux) que l'équipe souhaiterait mettre en valeur et ce sous forme de photos, plans, dessins, résumés graphiques ou textuels portant en tête la désignation de l'équipe.

2°) une partie numérotée 2 contenant, pour chaque membre du groupement-candidat:

déclaration du candidat (formulaire Dc2 disponible sur le site [www.saintjeandebraye.fr](http://www.saintjeandebraye.fr))

2-A, justificatifs de la capacité à recevoir une commande publique :

- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

- déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir,

- certificats ou déclaration sur l'honneur, dûment datés et signés, que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Si le candidat produit la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 46 du code des marchés publics en remplacement des certificats concernant ses obligations fiscales et sociales, il est informé qu'il devra produire ces certificats sur demande du Pouvoir Adjudicateur dans un délai de 8 jours, conformément aux articles 46-iii et 53-iii du code des marchés publics.

Le candidat établi dans un Etat membre de la Communauté européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France.

Le candidat établi dans un pays tiers doit, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays.

- attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-

1 et L. 125-3 du code du travail.

2-b, renseignements permettant d'apprécier les capacités professionnelles, techniques et financières :

- justificatif de l'inscription au registre de la profession (dont inscription à l'ordre des architectes pour le mandataire) ou au registre de commerce, s'il y a lieu,
- déclaration indiquant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les services objets du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices,
- déclaration indiquant les effectifs et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- attestations d'assurances responsabilité civile et décennale,
- justificatifs des capacités professionnelles et techniques,
- compétences et moyens affectés au projet envisagé : indications des titres d'études ou/et de l'expérience professionnelle, du ou des responsables et des principaux intervenants de la prestation envisagée, indication des matériels et équipements techniques, en particulier les logiciels (cao, dao, simulations thermiques dynamiques, etc).
- des références : présentation d'une liste des principaux services correspondant à la (aux) compétence(s) annoncée(s), et exécutés au cours des trois dernières années, avec notamment indication du montant, de la date et du destinataire public ou privé sur fiche n°3 imposée téléchargeable sur le site [www.saintjeandebraye.fr](http://www.saintjeandebraye.fr)

En outre et pour le seul architecte-mandataire, présentation en un cahier d'au plus quinze feuillets (format A4 recto) par photographies et/ou documents graphiques, commentés, d'au maximum cinq ouvrages effectivement réalisés, qu'il estimera les plus (représentatifs) en adéquation avec l'opération, objet de la consultation, notamment en éco-construction, et en bâtiment énergétiquement performant (préciser résultats obtenus en matière de bilan énergétique) . Ce cahier sera également produit sous la forme d'un Cd-Rom.

Autres informations :

En application de l'article 51 Vi du Code des marchés publics, après attribution du marché à un groupement, la personne publique impose la forme d'un groupement conjoint.

Pour le seul architecte, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :

1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

2° En qualité de membres de plusieurs groupements

la marché est soumis à l'amp.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 17 avril 2012.

### VI.3) Procédures de recours

VI.3.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

VI.3.2) *Introduction des recours :*

VI.3.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

VI.4) *Date d'envoi du présent avis :* 17 avril 2012